

Domination de classe

2.144.000 Belges, soit près d'un belge sur cinq (18,7%), courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. C'est ce qui ressort du rapport 2022 de Statbel¹, l'office national de statistiques, sur les revenus et les conditions de vie des Belges. Ce chiffre est en constante augmentation chaque année. 13,2% des belges vivent dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur au seuil de pauvreté. Plus d'un belge sur 20 (5,8%) souffre de privation matérielle et sociale sévère².

Pourtant, d'après le « Global Wealth Report » 2023, les belges seraient les plus riches du monde³. C'est en effet le pays où, en 2023, la richesse (le patrimoine) médiane est la plus élevée. Mettre ces deux faits en parallèle permet de se faire une idée de l'inégalité qui structure notre société. Et la Belgique est loin d'être le pays le plus inégalitaire au monde.

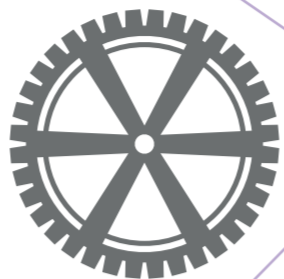
Les pratiques fiscales mises en place par les États sont l'une des principales causes de la pauvreté.

La Belgique n'échappe pas à la règle. Dans notre pays comme dans de nombreuses économies avancées, le taux d'impôt sur le revenu du capital (c'est-à-dire les revenus provenant des placements financiers comme les comptes bancaires, les actions, les obligations⁴) a baissé en moyenne de 40 % entre 1981 et 2017.

À cette baisse, s'ajoute la fraude fiscale et l'évasion fiscale qui représentent une perte de 30 milliards d'euros chaque année pour l'État belge, qui se refuse à les récupérer.

Cette situation est le résultat de décisions politiques, qui suivent la même logique depuis plusieurs décennies, sous le motif constamment répété que taxer davantage les riches ferait fuir les capitaux et ralentirait la croissance économique, et donc la création d'emplois. Un motif trompeur.

Comment donc analyser cette politique qui produit de la pauvreté et qui favorise les grandes richesses ? Un détour par les notions de domination et de classes sociales s'avère instructif.



TO BE OR NOT TO BE UNE CLASSE

De manière très générale, la notion de classe sociale désigne un groupe social très large de personnes qui partagent des intérêts communs. Ce groupe est analysé dans ses rapports hiérarchiques avec d'autres classes subalternes ou supérieures.

S'il est loin d'être le premier à l'avoir utilisée, le philosophe Karl Marx a popularisé l'analyse de la société au travers de sa constitution en classes sociales. Depuis Marx, en effet, on considère que les classes se définissent en fonction de leur position dans les *rapports de production*⁵. En résumé, Marx estimait qu'il y avait deux classes déterminantes : la classe qui détient les moyens de production (le « capital », la bourgeoisie, qui conçoit, coordonne et organise le travail) et la classe qui met sa force de travail au service du capital (le « travail », le prolétariat). Le projet politique de Marx étant que tous les prolétaires se reconnaissent mutuellement comme appartenant à la même classe sociale, en vue d'organiser la lutte contre la bourgeoisie (bien consciente, elle, de son appartenance de classe⁶) et construire une société sans classe.

Ces dernières décennies, l'analyse de la société en classes ne cesse d'être déclarée dépassée, surtout vue l'augmentation importante de la « classe moyenne » (salariés, petits entrepreneurs, etc) qui ne participe pas directement aux rapports de production.

La « lutte des classes », elle, est parfois encore avancée lors de l'exacerbation d'un conflit social. Mais jamais pour qualifier les agissements des classes supérieures.

On ne parle en effet jamais de « lutte des classes » pour caractériser les manières dont le travail est encadré au quotidien (flexibilisation, précarisation du travail, augmentation massive des « travailleurs.euse.s pauvres », etc) ou encore les législations sur le chômage ou sur l'assistance sociale. Ce faisant, c'est l'invisibilisation de la classe dominante et de sa violence qui se joue. Comme le disait le milliardaire étatsunien Warren Buffet : « Il y a une lutte des classes, bien sûr, mais c'est ma classe, celle des riches, qui fait la guerre. Et nous gagnons ».

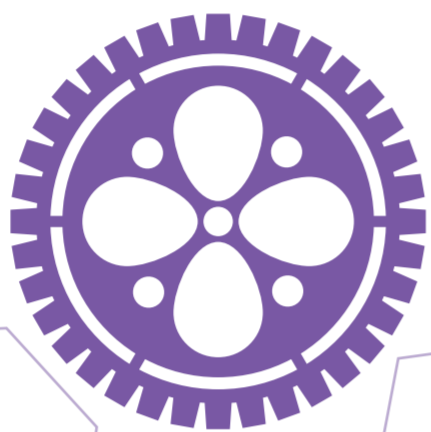
L'invisibilisation des classes sociales sert les intérêts des classes supérieures. En effet, l'effacement des classes sociales et de l'opposition de leurs intérêts respectifs permet d'assurer la collaboration des classes populaires au régime capitaliste puisque la production de richesses économiques est intrinsèquement liée à la mobilisation constante de forces de travail.

Dans cet objectif, « la capacité des dominants » à se faire obéir des dominés ou à les faire agir conformément à leurs intérêts s'explique non seulement par les contraintes directes de la sanction sur le lieu de travail (licenciement, amendes, retenues sur salaire, etc.) et de la répression (par l'intermédiaire de la violence d'État contre les résistances à la domination), que tout autant par les contraintes indirectes qui rendent la sanction et la répression inutiles. [...] Elle peut passer, comme c'est aujourd'hui souvent le cas, par la capacité d'imposer des pratiques sociales au travers de la manipulation et du contrôle de codes culturels⁸. Ces codes culturels renvoient à des idées centrales dans nos économies capitalistes telles que l'égalité des chances, le mérite, la responsabilité personnelle et la responsabilisation, inculquées dès l'école. Ils permettent d'opérer un transfert vers l'individu de la responsabilité de sa situation précaire, associé à la croyance qu'il est toujours possible de « faire quelque chose » de sa vie, pourvu qu'on en ait envie. Un mensonge.

LE MÉRITE ? UNE FICTION INCULQUÉE DÈS L'ÉCOLE

Comme l'a dit le philosophe John Rawls, « nul ne mérite sa place dans la répartition des atouts naturels, pas plus qu'il ne mérite sa place de départ dans la société » (Rawls, 1971 :349). Tout est lié au hasard de la naissance. Personne ne naît pas avec les mêmes chances et les mêmes opportunités (en termes de facultés individuelles et de conditions matérielles d'existence). L'école, loin de gommer les inégalités, les reproduit.

Le mérite, qui occupe une place centrale dans la légitimation des inégalités, est une fiction tenace. Elle a été déconstruite sociologiquement. Voici par exemple ce qu'en dit le sociologue François Dubet en prenant l'exemple de l'école¹¹ : « Les élèves sont placés au cœur d'une contradiction fondamentale : ils sont tous considérés comme fondamentalement égaux tout en étant engagés dans une série d'épreuves dont la finalité est de les rendre inégaux. Alors, comment rester l'égal de tous, tout en ayant des performances et des résultats inégaux ? Pour sortir de cette impasse qui est la contradiction fondamentale des sociétés démocratiques libérales, il faut inventer une fiction crédible faisant de l'inégale performance des élèves le produit de leur mérite conçu comme la manifestation de leur liberté et donc de leur égalité. En effet, si les acteurs s'expliquaient leurs inégalités de performances par leur naissance et par leurs talents naturels, le principe d'égalité présidant à la compétition scolaire serait invalidé et la méritocratie deviendrait une farce. La fiction la plus efficace et la plus banale consiste à faire comme si les résultats scolaires des élèves étaient la conséquence directe de leur travail, de leur courage, de leur attention, bref de tout ce qu'ils engagent librement dans leur travail scolaire. »



L'INÉGALITÉ NUIT À LA SANTÉ

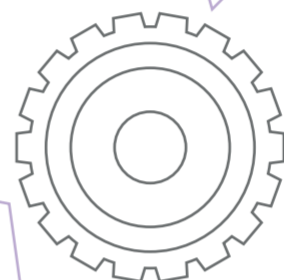
On perçoit très rapidement que l'inégalité a des effets négatifs sur la santé des plus défavorisés. Ce qu'on perçoit de manière moins évidente par contre, c'est que rendre notre société plus égalitaire aurait également des effets positifs sur la santé des plus aisés. C'est en effet ce qu'ont démontré deux épidémiologistes, Richard Wilkinson et Kate Pickett¹². Sur base d'études épidémiologiques, les deux auteurs démontrent que les problèmes sanitaires directement engendrés par l'inégalité sont fondamentalement causés par le stress lié aux différences de statut social. Un stress que l'on peut ressentir dans toutes les catégories sociales mais qui s'accroît évidemment à mesure que l'on descend dans la hiérarchie.

Être inquiet de sa position sociale et du regard des autres est inhérent à l'être humain. Des centaines de recherches en psychologie rappellent que les tâches qui sont le plus propres à faire monter le niveau de cortisol (une hormone centrale dans la production du stress) sont celles qui incluent une menace d'évaluation sociale et dans

lesquelles les autres ont la possibilité de juger négativement vos performances.

Cette anxiété de l'évaluation sociale est exacerbée dans nos économies de marché, où on ne cherche plus à dissimuler la centralité de l'argent dans le jugement que nous portons les uns sur les autres. Les marqueurs les plus évidents du statut social sont aujourd'hui matériels : le logement, la voiture, les vêtements, les gadgets électroniques, l'endroit où l'on part en vacances, etc. Plus ces biens paraissent coûteux, mieux ils remplissent leur fonction.

Voilà pourquoi, d'après Wilkinson et Pickett, les taux de maladie mentale sont supérieurs dans les pays où règnent des écarts de revenus plus marqués. De même que pour quantité d'autres problèmes sanitaires et sociaux, celles et ceux du « bas » de l'échelle sont plus touchés que les personnes du « haut », mais toutes les catégories sociales sont touchées. Ainsi, les auteurs signalent que si les individus du bas de l'échelle sont trente-cinq fois plus susceptibles de devenir dépressifs que leurs homologues du sommet, les individus du deuxième groupe le plus riche ont également significativement plus de risques de souffrir de dépression que ceux du groupe le plus riche.



FAUT-IL PARLER DE CLASSE MOYENNE ?

Pour beaucoup, l'analyse de la société d'un point de vue des classes sociales est dépassée. L'évolution la plus importante en cause est la croissance considérable de la couche des salariés depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale, qu'on ne peut assimiler ni à la classe des travailleurs ni aux classes populaires (une bonne partie de la classe moyenne ne participant en outre pas directement aux rapports de production sur base desquels sont étudiées les classes sociales).

On colle pourtant à cette nouvelle couche sociale, le nom de classe. Est-ce donc judicieux de l'appeler « moyenne » ? Un terme qui souligne effectivement la position « moyenne » de ses membres, entre la bourgeoisie et les classes populaires. Mais un terme très imprécis et qui renvoie à des groupes sociaux très différents.

Le sociologue Alain Bihr propose d'analyser les rapports de classes non plus seulement à partir des rapports de production mais à partir du processus global de reproduction du capital. Il propose de « déplacer le centre de gravité de l'analyse de la structure de classes des rapports d'exploitation vers les rapports de domination à travers lesquels les premiers parviennent à se produire et à se reproduire. Sur cette base, les 'couches moyennes salariées' se définissent comme l'ensemble des agents subalternes de la reproduction du capital, ou encore comme l'ensemble des agents dominés de la domination capitaliste. »

C'est ainsi qu'Alain Bihr considère que dans la division sociale du travail, les couches moyennes salariées remplissent des fonctions d'« encadrement », et propose donc de qualifier cette classe comme celle de « l'encadrement capitaliste ». Ses membres exercent essentiellement des tâches de gestion et de contrôle dans différents champs de la société : « ce sont elles qui conçoivent, contrôlent, inculquent, légitiment les différents rapports de domination par l'intermédiaire desquels se reproduit le capital. Et ce, aussi bien dans les appareils d'État et dans la société civile que dans les entreprises »⁹.

PIIS AND LOVE ?

Jusqu'en février 2004, CPAS voulait dire « Centre public d'Aide sociale ». Avec la modification de la loi organique sur les CPAS, ceux-ci deviennent les « Centres publics d'Action sociale ». À l'image du très concret « Minimax » (le revenu « minimum de moyens d'existence ») qui devient le « revenu d'intégration sociale » (RIS) en 2002. Avec lequel, bien sûr, le reste concrètement difficile de s'intégrer...

Ce changement de nom est révélateur de la philosophie qui a accompagné l'instauration de l'État social actif dans les années 1990, où il ne fallait plus « aider » les gens de manière « passive », mais mettre en place des politiques « d'activation » (mise à l'emploi, formations, etc), dont on a observé la montée en puissance depuis lors. L'aide sociale n'est plus une obligation, mais devient un droit sous conditions. Le droit à l'assistance disparaît.

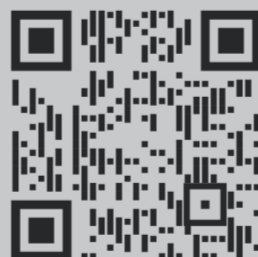
Dans la même philosophie, le ministre de l'Intégration sociale Laurette Onkelinx lançait en 1993 le « Programme d'urgence pour une société plus solidaire ». L'un des éléments-clés de ce programme était l'introduction du PIIS, le « Projet Individualisé d'Intégration Sociale ».

Celui-ci est un contrat passé entre un demandeur d'aide et son CPAS, avec l'idée que le RIS (ou d'autres types d'aide sociale) serve de levier pour « activer » le demandeur. Depuis lors, l'attribution et la conservation du RIS peuvent être liées à un PIIS.

Le PIIS fixe les objectifs d'intégration sociale et/ou professionnelle, ainsi que les étapes qui doivent y mener (inscription à des formations, preuves de recherche d'un emploi, inscription auprès d'un médiateur de dettes, mise à l'emploi via l'article 60, etc). Si le demandeur ne respecte pas les accords repris dans le PIIS, la loi prévoit la possibilité pour les CPAS d'imposer une sanction. Celle-ci consiste en une suspension complète ou partielle du versement du RIS pour une période d'un mois maximum. En cas de répétition dans l'année, le versement du RIS peut être suspendu pendant une période de 3 mois !

Depuis le 1er novembre 2016, la conclusion d'un PIIS est obligatoire lorsqu'un revenu d'intégration est demandé au CPAS. Rappelons tout de même que l'article 1 de la loi sur les CPAS n'a pas changé. Il souligne que « Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine ».

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?



Retrouvez ici la bibliographie et les notes mais également des rouages complémentaires participant à cette domination

CAPITAL CULTUREL, CAPITAL SOCIAL, CAPITAL ÉCONOMIQUE¹²

Selon Pierre Bourdieu, dans les sociétés les plus développées, deux principes (parmi d'autres) permettent de répartir des groupes en fonction de leur position dans la hiérarchie sociale : le capital économique et le capital culturel. Ces deux principes s'attachent à des propriétés socialement déterminantes et permettent de rassembler des agents aussi semblables que possible (et donc aussi différents que possible des membres des autres classes).

Le capital économique est l'ensemble des possessions monétaires et matérielles d'un individu.

Pierre Bourdieu présente le capital culturel comme un instrument de pouvoir (par définition, tout capital donne du pouvoir) sous forme d'un ensemble de qualifications intellectuelles produites par l'environnement familial et le système scolaire. C'est un capital parce qu'on peut l'accumuler au cours du temps et, dans une certaine mesure, le transmettre à ses enfants. L'assimilation de ce capital à chaque génération étant une condition de la reproduction sociale.

Le capital culturel se subdivise en trois formes distinctes :

Une forme *incorporée* : liée au corps, à l'incorporation. Elle suppose un travail d'assimilation qui se construit par la socialisation. Bourdieu parle d'*habitus* culturel. La plupart du temps on l'associe à la maîtrise des outils intellectuels qui se sont construits au fil des interactions, par exemples le vocabulaire que l'on utilise, l'aisance sociale ou encore plus simplement le goût de la lecture.

Une forme *objectivée* : c'est le capital culturel qui se retrouve dans la possession de supports matériels tels que des écrits, des peintures, des films, etc. Tout ce qui peut être transmis et faire l'objet d'une appropriation. Toutefois pour s'approprier correctement ce matériel, Bourdieu souligne qu'« il faut disposer personnellement ou par procuration de capital incorporé ». Pour s'approprier un bien culturel, il faut être porteur de l'*habitus* culturel.

Une forme *institutionnalisée*. C'est l'ensemble des titres, formations et diplômes des individus. Institutionnalisée dans le sens où ce sont les institutions qui établissent la valeur d'un titre par rapport aux autres. Un titre scolaire s'évalue sur un « marché ». Sa valeur est relative et dépend de sa position au sein de l'échelle toute relative des titres scolaires.

Plus tard, Bourdieu enrichira son analyse des capitaux en ajoutant les trois concepts de capital social, politique et symbolique.

En octobre 2022, la Banque mondiale annonçait que les inégalités connaissent leur plus forte augmentation et constatait que la lutte contre la pauvreté dans le monde avait connu son plus grand recul depuis la Seconde Guerre mondiale¹³. Parallèlement, Oxfam International nous apprend que les 1 % les plus riches ont capté près des deux tiers de toutes les nouvelles richesses, soit près de deux fois plus que les 99 autres pourcents constituant la population mondiale¹⁴.

Une richesse qui ne permet même pas d'améliorer, via les impôts, la vie des populations à l'intérieur des États. En effet, pour chaque dollar collecté en impôts dans le monde, seulement quatre cents (0,04\$) proviennent d'impôts sur le patrimoine des plus riches. Pourtant, Un impôt taxant jusqu'à 5 % de la fortune des multimillionnaires et des milliardaires du monde entier pourrait rapporter 1 700 milliards de dollars par an, soit une somme suffisante pour sortir 2 milliards de personnes de la pauvreté et financer un plan mondial d'éradication de la faim.

On le pressent à la lecture de cette fiche : l'inégalité est le cadre de la violence. Une violence d'abord systémique. Profonde et englobante. Matrice des frustrations et des ressentiments. Matrice de la peur, également.

La sécurité est donc une affaire d'égalité. Et donc de dignité humaine. C'est pourquoi on observe une montée en force, ces dernières décennies, du concept de sécurité humaine. La vraie sécurité, en effet, n'est pas armée. Elle se recherche sur base du postulat rappelé par les Nations Unies que « toutes les personnes ont le droit de vivre à l'abri de la peur et du besoin et doivent avoir la possibilité de jouir de tous leurs droits et de développer pleinement leurs potentialités dans des conditions d'égalité ».

